

que c'est avec une grande différence de talent que les deux écrivains ont développé la même idée.

Pendant son séjour dans le Forez et dans le Dauphiné, M^{me} Deshoulières ne laissa pas sa plume oisive. C'est près des bords du Lignon qu'elle composa son Épître à M. Mascaron, évêque de Tulle, et ce fut en relisant l'*Astrée* sur les lieux célébrés par l'auteur qu'elle y trouva le sujet de sa tragédie de *Genserich*. Déjà, et depuis 1658, elle avait publié dans différents recueils, entr'autres dans le *Mercuré galant* de Vizé, un certain nombre de pièces qui lui avaient acquis un commencement de célébrité. En ce temps-là, un des plus renommés parmi les beaux esprits du second ordre, René le Pays habitait Grenoble ; une Chanson de M^{me} Deshoulières nous apprend qu'il se montrait assidu auprès de la jeune Thérèse qui était venue rejoindre sa mère au château de La Charce (1) :

Le Pays, ne vous jouez pas
A la jeune Thérèse ;
Qui voit de trop près ses appas
En dort moins à son aise :
Ses yeux si doux et si brillants
Ont déjà tué plus de gens
Que Jean de Vert.

En 1673, M^{me} Deshoulières fit une promenade à Vaulcuse et y chanta dans une Épître adressée à M^{le} de La Charce,

(1) Thérèse Deshoulières, qui comptait alors environ douze ans, n'avait pas encore été baptisée ; elle ne le fut qu'en 1685. Il ne faut pas oublier, dit M. de Sainte-Beuve, que cette année 1685 était celle de la conversion des Protestants. M^{me} Deshoulières qui, jusqu'à cette époque, s'était fait la réputation d'un esprit fort, adressa à Louis XIV, une Apologie en vers de la révocation de l'édit de Nantes. Voyez les *Portraits de femmes*, p. 337 ; *Port-Royal*, tome 3, p. 251 ; Bayle, *OEuv. div.*, tome 3, p. 643, et son *Dict.*, art. HÉNAULT, OVIDE, PLOTIN, etc.